

Rapport de la CAAAQ : Un constat clair qui appelle des changements courageux

Québec, 13 février 2008. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) estime que la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) a bien rempli sa mission et qu'il revient maintenant au gouvernement d'en faire autant. Avec une rigueur exemplaire, la commission dresse un portrait sans équivoque : le modèle agricole actuel se dirige vers un cul-de-sac. Il ne remplit pas ses promesses de développement puisqu'au contraire, il tend à appauvrir les agriculteurs et à augmenter leur détresse, il épuise et fragilise les communautés rurales, et enfin, il dégrade les sols, affaiblit la biodiversité et contamine l'eau.

Le RNCREQ demande à tous ceux qui militent en faveur du *statut quo*, qu'ils aient le bon sens de reconnaître le constat d'échec que dresse la commission et qu'ils s'engagent à travailler à mettre en œuvre les changements nécessaires pour le plus grand bénéfice de tous. Ces changements sont nécessaires, non seulement pour le secteur agricole, mais pour l'avenir de tous les Québécois(es). Le RNCREQ considère qu'il est dans l'intérêt supérieur du Québec et du devoir du gouvernement, de l'UPA et des partis d'opposition, de faire preuve d'humilité et d'ouverture, de prendre acte du diagnostic de la commission, et de s'engager à contribuer à la mise en œuvre de la réforme qui s'impose.

De manière plus spécifique, le RNCREQ salue les recommandations suivantes de la commission :

- Une agriculture qui vise d'abord à nourrir les Québécois(es);
- Une agriculture qui se développe conditionnellement à la préservation de l'eau, des sols et des espèces animales et végétales;
- Des mécanismes pour contrer, une fois pour toutes, l'empiètement à la pièce de la zone urbaine en territoire agricole;
- La sensibilisation des consommateurs au rôle important qu'ils ont à jouer dans cette réforme. Ce sont leur choix de consommation qui, ultimement, vont permettre de rendre l'agriculture québécoise plus diversifiée, plus équitable et plus respectueuse de l'environnement;
- La mise en place d'une stratégie de soutien et promotion de l'agriculture biologique.

- 30 -

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Information : Chantal Rainville, Responsable des communications, cell. (418) 254-6938